



freie berufe
professions libérales
libere professioni
professioni libras

Rapport annuel 2017

I. ORGANISATIONS MEMBRES

L'Union suisse des professions libérales (USPL), organisation faîtière regroupant 15 associations professionnelles, a défendu les intérêts de quelque 85'000 membres durant l'année sous revue. Les associations membres de l'USPL sont les suivantes:

- Fédération des médecins suisses (FMH), membre depuis 1990
- Fédération Suisse des Avocats (FSA), membre depuis 1990
- Ingénieurs-Géomètres Suisses (IGS), membre depuis 1990
- Société suisse des ingénieurs et architectes (SIA), membre depuis 1990
- Fédération des Entreprises Romandes Genève (FER Genève), membre depuis 1990
- Association des Banques Privées Suisses (ABPS), membre depuis 1990
- Société des Vétérinaires Suisses (SVS), membre depuis 1990
- Société suisse d'odontostomatologie (SSO), membre depuis 1990
- ChiroSuisse, Association Suisse des Chiropraticiens (ASC), membre depuis 1997
- Fédération Suisse des Notaires (FSN), membre depuis 1998
- Fédération Suisse des Psychologues (FSP), membre depuis 1998
- Association Suisse des Psychothérapeutes (ASP), membre depuis 2002
- Association Suisse des Gérants de Fortune (ASG), membre depuis 2006
- Association Romande des Logopédistes Diplômés (ARLD), membre observateur depuis 2010.
- Fédération suisse des Ostéopathes (FSO), membre observateur depuis 2013

La Conférence des présidents romands de Physioswiss est devenue membre observateur de l'USPL au 1^{er} juillet 2017.

IGS a donné sa démission de l'USPL au 1^{er} janvier 2018.

II. ORGANES

Comité directeur

Lors de l'Assemblée générale du 1^{er} septembre 2017, deux membres du Comité directeur ont annoncé leur démission. Il s'agit de :

- Andreas Bernasconi, délégué du Comité directeur de la SIA,
- Martin Bichsel, membre du Comité directeur de la FSN,

Nous remercions les personnes sortantes de leur collaboration active et fructueuse.

Pour les remplacer, l'Assemblée générale a élu, pour une période de trois ans, les personnes suivantes:

- Myriam Barsuglia, membre du Comité de gestion de la SIA, qui succède à Andreas Bernasconi
- Franz Stämpfli, membre du Comité directeur de la FSN, qui succède à Martin Bichsel

Composition du Comité Directeur dès le 1^{er} septembre 2017 :

- Pirmin Bischof, Conseiller aux Etats, avocat et notaire, président;
- Maurice Barbieri, Président d'IGS, vice-président;

- Myriam Barsuglia, membre du Comité de gestion de la SIA, membre du Comité directeur,
- Franz Stämpfli, membre du Comité directeur de la FSN, membre du Comité directeur,
- Urs Stoffel, membre du Comité central de la FMH, vice-président;
- Jean-Pierre Cordey, membre du Comité directeur de ChiroSuisse, membre du Comité directeur;
- Patrick Dorner, Directeur de l'ASG, membre du Comité directeur;
- Simon Gassmann, Secrétaire général de la SSO, membre du Comité directeur;
- Christoph Kiefer, Président de la SVS, membre du Comité directeur;
- Jan Langlo, Directeur de l'ABPS, membre du Comité directeur;
- René Rall, Secrétaire général de la FSA, membre du Comité directeur;
- Marianne Roth, Directrice de l'ASP, membre du Comité directeur;
- Stéphanie Ruegsegger, représentante de la FER-Genève, membre du Comité directeur;
- Sébastien Simonet, membre du Comité directeur de la FSP, membre du Comité directeur;
- Sébastien Byrde, Président de la FSO, membre invité;
- Joëlle Pitteloud, Secrétaire générale de l'ARLD, membre invitée.

Le Comité directeur de l'USPL a siégé quatre fois au total sous la présidence de M. Pirmin Bischof. Il a consacré son temps au traitement des questions politiques d'actualité évoquées dans le présent rapport.

Assemblée générale

L'Assemblée générale de l'USPL s'est tenue le 1^{er} septembre 2017 à Berne, Hôtel Schweizerhof. Après la partie statutaire, M. Michael Jordi, Secrétaire central de la Conférence suisse des directeurs et directrices cantonaux de la Santé a fait un exposé intitulé: «Quel pilotage a besoin le système de santé?» – Un bilan intermédiaire vu par les cantons.

Secrétariat

En dehors du traitement des affaires politiques courantes, le secrétariat a préparé les séances du Comité directeur et les groupes de travail sectoriels: politique de la santé, construction, questions juridiques et financières.

III ACTIVITES

Groupes de travail

En 2013, l'USPL a mis sur pied trois groupes de travail sectoriels – politique de la santé, construction, questions juridiques et financières -, afin de mieux suivre les dossiers de politique fédérale touchant de près les professions libérales. En 2017, ces groupes de travail se sont réunis à plusieurs reprises.

3ème Journée des professions libérales

Le 8 mai 2017, s'est tenue à Berne la troisième Journée des professions libérales. Cette manifestation poursuivait un double objectif: aborder des thèmes touchant de très près les professions libérales et sensibiliser des parlementaires et des journalistes aux problèmes que rencontrent actuellement les professions libérales.

La manifestation, qui a vu la participation du Conseiller fédéral Ueli Maurer, chef du Département fédéral des finances, a rencontré un grand succès. Plusieurs représentants d'associations affiliées à l'USPL ont illustré, à l'aide d'exemples concrets, les défis que doivent relever les professions libérales à l'heure actuelle. A l'issue de la manifestation, les membres de l'USPL ont adopté la résolution «De meilleures conditions-cadre pour les professions libérales» qui s'articule autour de quatre thèmes:

- **Allégements administratifs**

Les professions libérales sont les plus durement touchées par les contraintes administratives et l'hyper-réglementation. Par exemple, une étude réalisée en 2016 par la FMH montre que la part du temps de travail des médecins traitants consacrée aux patients diminue constamment, à mesure que leurs corvées administratives augmentent. L'USPL attend des autorités fédérales qu'elles se décident enfin à prendre des mesures concrètes en vue de réduire la charge bureaucratique imposée aux indépendants.

- **Garantie de l'égalité de traitement**

Selon un rapport d'un Conseil fédéral, quelque 13% des personnes exerçant en Suisse une profession libérale sont issues de l'Union européenne. L'USPL conserve bien entendu son soutien à l'accord de libre circulation des personnes et à la poursuite de la voie bilatérale. Mais elle insiste sur la nécessité de garantir l'égalité de traitement entre les Suisses et Suissesses et leurs collègues européens. Elle exige pour les indépendants suisses la possibilité effective d'exercer sans entrave sur tout le territoire de l'UE, l'élimination des obstacles bureaucratiques dressés dans l'UE, ainsi que la reconnaissance des titres et diplômes helvétiques.

- **Une initiative sur le personnel qualifié étendue aux professions libérales**

De manière incompréhensible, on constate qu'à ce jour, les professions libérales ne sont toujours pas associées à l'initiative de la Confédération visant à combattre la pénurie de personnel qualifié. Et cela, bien que les statistiques fédérales signalent le manque de spécialistes le plus criant précisément parmi les professions libérales (médecins, ingénieurs, etc.)! En tant que porte-parole des intérêts des professions libérales, l'USPL demande donc à être incluse dans les actions du Conseil fédéral en faveur de cette initiative.

- **Respect du secret professionnel**

Le secret professionnel est menacé sur plusieurs fronts. Des rapports de confiance personnels doivent pourtant s'établir avec les mandants, les clients ou les patients; ils constituent une caractéristique essentielle des professions libérales. Pour garantir ces liens de confiance, l'USPL réclame la protection et la sauvegarde du secret professionnel.

Initiative visant à combattre la pénurie de personnel qualifié

Le 16 février 2017, M. Stefan Marti, collaborateur scientifique du SECO, a présenté l'initiative visant à combattre la pénurie de personnel qualifié, lancée par le Conseil fédéral en 2011. Bien qu'elles soient les plus touchées par la pénurie de personnel qualifié, les professions libérales ne sont pas intégrées dans la stratégie du Conseil fédéral. Forte de ce constat, l'USPL revendique un siège au sein du groupe d'accompagnement mis sur pied par le SECO pour mettre en œuvre cette stratégie. A cette fin, dans le courant de 2017, des représentants de l'USPL ont rencontré M. Boris Zürcher, chef de la Direction du travail au SECO, et le conseiller fédéral Johannes Schneider-Amman.

Information sur la reconnaissance des qualifications professionnelles

Le 19 mai 2017, M. Frédéric Berthoud, Coordinateur suisse pour la reconnaissance des qualifications professionnelles au SEFRI, a présenté aux membres du Comité directeur les nouveautés introduites par l'UE en matière de reconnaissance professionnelle, à savoir l'International Market Information System, le European professional card et le mécanisme d'alerte.

Information sur la digitalisation du marché du travail

Le 8 novembre 2017, Mme Ursina Jud Huwiler, responsable du secteur Surveillance du marché du travail au SECO, a présenté aux membres du Comité directeur la stratégie mise en œuvre par le Conseil fédéral en matière de digitalisation. L'exposé a également mis en exergue les nombreuses implications de la digitalisation pour les professions libérales, notamment en matière de secret professionnel, de protection des données et de suppression et création d'emplois.

30 janvier 2018/MT